

## AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 21 décembre 2020 à 18 h 00, **salle du conseil municipal en mairie de Bagnères de Luchon.**

La séance sera retransmise sur la page Facebook de la ville :

Depuis Facebook : « Luchon la ville ».

Depuis votre moteur de recherche : [www.facebook.com/luchonlaville](http://www.facebook.com/luchonlaville).

## ORDRE DU JOUR

### Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2020.

#### Affaires EHPAD ERA CASO

1. Décision modificative n° 1.
2. Régie municipale à caractère administratif dotée de la seule autonomie financière de l'Ehpad « ERA CASO » : retrait de l'autonomie financière.
3. Indemnité du receveur municipal.

#### Affaires thermales

4. Admissions en non-valeur.
5. Autorisation à l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.
6. Indemnité du receveur municipal.
7. Dates d'ouverture 2021.
8. Tarifs 2021.
9. Conditions générales de ventes.

#### Affaires communales

10. Motion de soutien pour l'ouverture des stations de ski.
11. Décision modificative n° 3.
12. Constitution d'une provision « Chalet Spont » pour risque au budget communal.
13. Autorisation à l'exécutif à engager, liquider, mandater, les dépenses d'investissement.
14. Subvention à caractère exceptionnel à la régie Luchon Forme et Bien-Etre.
15. Indemnité du receveur municipal.
16. Convention avec l'association du Festival du film.
17. Prolongation du marché de prestations d'assurances – avenant n° 1 - autorisation de signature.
18. Don du tableau « Napoléon ».

19. Création de la commission locale des sites patrimoniaux remarquables.
20. Prime COVID.
21. Tableau des effectifs
22. Convention de mise à disposition avec le SDIS.
23. Gestion de la salle de sport.
24. Modification des délibérations n° DEL20200171 et n° DEL20200172 relatives à l'actualisation des frais de secours et à la convention avec le prestataire pour le secours héli-barquette pour la saison 2020-2021.
25. Règlement intérieur du conseil municipal.
26. Validation de l'enveloppe consacrée à la formation des élus.
27. Communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises, développement touristique des chemins de randonnées, délibération de principe pour le sentier concernant le Port de Vénasque.
28. Ouvertures dominicales des commerces en 2021.
29. Actualisation du PCS de la commune suite à une demande de la Sous-Préfecture et actualisation du DICRIM.
30. Annulation de la délibération n° DEL20200181 du 23 novembre 2020 relative au refus du transfert de la compétence de pouvoir de police à la CCPHG suite à la demande de la préfecture.
31. Questions diverses.

Le Maire,  
Eric AZEMAR.



Destinataires : Mesdames et messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux.